DEPARTEMENT
NORD
CANTON
CROIX
COMMUNE
LANNOY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL-N°DE_007_2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit mars, à 20 heures 00, le conseil municipal de LANNOY s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Michel COLIN, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 22 mars 2023 laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la Loi.

PRÉSENTS : Michel COLIN, Virginie DELSART, Emmanuel RICOUART, Maryline HUTIN, Pascal KREEL, Guy SYSSAU, Christophe FOURNEAU, Magdaléna TAING, Magalie SACRE, Bony BOONE, Laurie PETIT, Christelle BAEYAERT, ÉPOUSE MOKRANE

ABSENTS : Sophie LEBOULEUX, Melvyn CORNET

ABSENTS EXCUSÉS : Jordan MULLIER

REPRÉSENTÉS : Benoit DE SLOOVERE par Michel COLIN

Laurent MAIRESSE par Pascal KREEL

DECEDES : Maryvonne VAN ISACKER
Michel BOURGOIS

Nombre de conseillers en exercice : 17
Secrétaire de séance : Guy SYSSAU

OBJET : Approbation Compte Financier Unique (CFU) 2022 - lannoy

Approbation Compte Financier Unique (CFU) 2022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de COLIN Michel

délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2022 dressé par COLIN Michel, qui remplace le compte administratif qui était établi par la commune et le compte de gestion qui était établi par le comptable public.

1. Lui donne acte de la présentation faite du CFU, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	59 264.27			176 793.79	59 264.27	176 793.79
Opérations exercice	235 573.14	189 171.16	1 407 341.26	1 405 925.24	1 642 914.40	1 595 096.40
Total	294 837.41	189 171.16	1 407 341.26	1 582 719.03	1 702 178.67	1 771 890.19
Résultat de clôture	105 666.25			175 377.77		69 711.52
Restes à réaliser		18 000.00				18 000.00
Total cumulé	105 666.25	18 000.00		175 377.77		87 711.52
Résultat définitif	87 666.25			175 377.77		87 711.52

Préfecture de Lille (Nord)
Contrôle de légalité
Télétransmis le : 28/03/2023
ID : 059-215903329-20230328-DE_007_2023-DE

DEPARTEMENT
NORD
CANTON
CROIX
COMMUNE
LANNOY

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL-N°DE_007_2023

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Délibéré en séance publique les jour mois et an susdits

Le Maire,

MAIRIE LANNOY (NORD)

RF
Préfecture de Lille (Nord)

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/03/2023
059-215903329-20230328-DE_007_2023-DE